

SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSEURS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES
Groupe hospitalier Cochin-Saint-Vincent de Paul
72-84 avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS
téléphone : 06 83 44 72 19

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Paris, le 23 février 2011

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
SAMEDI 22 JANVIER 2011

L'ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 22 janvier 2011 à 09 heures 30

Faculté de médecine Cochin, 24 rue du Faubourg Saint-Jacques 75014 PARIS

(métro : Saint-Jacques)

(salle n° 1503/ n° 1502-1^{er} étage)

ORDRE DU JOUR

Assemblée Générale du S.N.P.H.U.

1. *Rapport moral du Président, Professeur Frédéric BARGY*
2. *Rapport d'activité du Secrétaire Général, Docteur Sonia GAUCHER*
3. *Rapport du Trésorier, Professeur Patrick BARBET*
4. *Elections des sièges à renouveler au Conseil d'Administration : Besançon, Bordeaux, Marseille, Nancy, Paris-GHU Ouest, Paris-GHU-Est, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Tours).*
5. *Election des membres du Bureau pour l'année 2011 ;*
6. *Election du Secrétaire Général*
7. *Election du Président*

Déjeuner

La séance est ouverte à 09 heures 30

ASSEMBLEE GENERALE

1. Rapport moral du Président (Professeur Frédéric BARGY)

Le Professeur Frédéric Bargy adresse ses plus vifs remerciements et ses meilleurs vœux pour 2011 aux membres du conseil d'administration régulièrement présents aux réunions syndicales mensuelles dont ils assurent le dynamisme et l'efficacité. Ils n'ont pas ménagé leurs efforts et on su privilégier l'intérêt collectif.

Des remerciements tout particuliers pour le travail accompli par Monsieur Pierre Gauer - notre conseiller administratif - à nos côtés depuis trois ans, dont les connaissances juridiques ont permis l'aboutissement de nos propositions syndicales devant nos ministères de tutelle et au Docteur Sonia Gaucher, Secrétaire Général du S.N.P.H.U., qui a consacré de son temps personnel à l'intérêt général auquel elle est très attachée.

De chaleureux remerciements au Professeur Jean-Paul Denoeux, Vice-Président du S.N.P.H.U. et Délégué Général de la Confédération Nationale des Syndicats Hospitalo-Universitaires, qui s'est investi tout au long de l'année dans nos actions syndicales sans ménager ni son temps ni sa peine au cours de ses deux mandats.

Le bilan 2010, l'année des commissions ...

Cette année, le SNPHU s'est engagé énergiquement dans la participation à toutes les commissions aussi riches que celles de 2009.

Ainsi en avril 2010, la mise en place de la **commission Marescaux** - par les deux ministères chargés de la santé et de l'enseignement supérieur et de la recherche à propos des instituts hospitalo-universitaires dont les objectifs sont maintenant plus précis. Ces Instituts Hospitalo-Universitaires disposent de pôles d'excellence dans le cadre des meilleures institutions internationales en matière de recherche, de soins et de formation. Il devient donc urgent d'améliorer et de valoriser les carrières hospitalo-universitaires afin de leur redonner une vraie attractivité sur des bases intellectuelles cohérentes et des mesures économiques solides. L'implication en recherche clinique est garante de la qualité et du progrès en matière de soins et d'enseignement. Il est clair qu'il faut redonner au CHU les moyens humains d'un dynamisme innovant pour permettre aux jeunes talents, pénétrés de l'esprit de notre triple mission, de s'investir dans la carrière hospitalo-universitaire.

En juillet 2010, la **commission des nouveaux métiers de la santé** dont la composition réunit Monsieur Laurent Henart, ancien ministre, Monsieur le Professeur Y. Berland,

Président d'Université et Madame Danielle Cadet, Directrice des soins, a permis au S.N.P.H.U. – lors de son audition - d'insister sur l'importance qu'il y a à redonner un sens au principe « Licence Master Doctorat » dans le secteur de santé, ce qui suggère de supprimer rapidement la P.A.E.S. et le concours de fin de première année. Pour une meilleure optimisation du système LMD, il conviendrait de supprimer le concours d'entrée attaché au nouveau PAES, installé à la hâte et qui révèle déjà ses insuffisances et ses incohérences pédagogiques.

En novembre 2010, la **commission de l'IGAS** dirigée par Monsieur Patrice Blémont, Inspecteur Général, Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche et Monsieur Michel Duraffourg, Inspecteur Général, Inspection Générale des Affaires Sociales, a permis aux Syndicat National des Professeurs Hospitalo-Universitaires (S.N.P.H.U.), Syndicat National des Médecins-Biologistes des Centres Hospitalo-Universitaires (S.N.M.B.C.H.U.) et Syndicat National des Hospitalo-Universitaires (S.N.H.U.) de faire le point sur des données concrètes. La retraite additionnelle de la Fonction Publique sur les émoluments hospitaliers est actuellement calculée sur une cotisation à 5% de 20% du total brut soit une cotisation de 4 800 euros/an (après 12 ans) pour une part égale de l'employeur avec un rendement actuellement estimé à 2% hors prélèvements sociaux. Son effet reste donc très modeste. L'abondement hospitalier pour cotisation volontaire à un PERP(S) ou équivalent est actuellement plafonné à 2 000 euros. Le déplafonnement de l'abondement (et des versements) paraît une mesure qui permettrait, en outre, de résoudre les problèmes de mesures transitoires sous réserve de pouvoir sortir en capital plutôt qu'en rente ou du moins d'avoir le choix.

Les **émoluments hospitaliers** doivent être revalorisés avec une carrière en 12 ans pour tous (maître de conférence des universités - praticien hospitalier et professeur des universités - praticien hospitalier) dans toutes les disciplines : médecine, odontologie, pharmacie. Les négociations de la prolongation de carrière des maîtres de conférence des universités-praticiens hospitaliers sont en cours. Les entretiens du S.N.P.H.U. avec Madame Danièle TOUPILLIER (CNG) le 15 mars 2010 puis avec Madame Annie PODEUR (D.G.O.S.) le 07 juin 2010 ont permis l'ouverture de discussions autour de la fonction hospitalo-universitaire, de ses trois volets indissociables et de la revalorisation des carrières hospitalo-universitaires ainsi que des promotions, en particulier le consultanat de plus en plus menacé.

La gestion de l'enveloppe nationale destinée aux consultants pourrait être prise en charge par le C.N.G. sous l'autorité de Madame D.Toupillier, en veillant que celle-ci soit adaptée au nombre de consultants. Des précisions sont à apporter dans les textes réglementaires liés au consultanat et à leur statut. Les missions du consultanat doivent être plus clairement définies : en particulier les tâches administratives pourraient incomber aux consultants en activité pour alléger celles des PU-PH. Les hospitalo-universitaires pourraient se consacrer davantage aux tâches scientifiques et d'enseignement tout en permettant une meilleure cohabitation des consultants et des hospitalo-universitaires dans les services hospitaliers des CHU.

La **loi H.P.S.T.** a remis en cause le support d'organisation de la triple mission (soins, recherche et enseignement) des Hospitalo-Universitaires dans les C.H.U. et modifié le paysage des organisations des réseaux de soins. Le rôle de l'A.R.S. est renforcé par un pilotage plus important du système de soins. Aussi le SNPHU s'interroge-t-il sur l'impact de l'A.R.S. - nouvel interlocuteur - concernant les statuts des hospitalo-universitaires et de la triple mission de soins, d'enseignement et de recherche qui doit rester intangible, unique et indissociable.

Le Professeur Frédéric BARGY précise que ces commissions ont permis de prouver notre détermination à faire valoir nos revendications. Il n'en reste pas moins que tous ces dispositifs ne sont qu'un effet d'annonce gouvernemental, non concrétisés à ce jour, ce qui fait craindre que les syndicats hospitalo-universitaires ne soient plus des interlocuteurs privilégiés. Enfin, le Président du SNPHU est très attaché à la remise en place **d'un comité**

national permanent ? de suivi des affaires hospitalo-universitaires pour un meilleur dialogue avec nos ministères de tutelle dont nous déplorons l'inertie.

En 2011, **notre communication** devra se montrer plus efficace et tenir compte de la démographie médicale, du vieillissement de nos adhérents et de l'éparpillement des collègues au sein des différents syndicats et plus particulièrement auprès de nos adhérents dont le nombre d'adhésions a nettement chuté.

Enfin, le Professeur Frédéric Bargy estime que plus que jamais nos objectifs syndicaux de 2011 doivent veiller à l'autonomie de l'université, à contrer la mise en danger des prolongations statutaires, à assurer la sauvegarde des emplois hospitalo-universitaires et privilégier un statut unique afin de maintenir la cohésion des équipes médicales. Nos interlocuteurs changent, mais grâce à la Confédération Nationale des Syndicats Hospitalo-Universitaires, notre force de discussion augmente vis-à-vis des présidents d'université, des directeurs d'Agence Régionale de Santé et des directeurs généraux

C'est par le **succès de nos revendications** et par l'augmentation du nombre de nos adhérents que nous pourrons, au cours d'un colloque national, aborder avec confiance l'année 2011 dans un esprit confédéral unitaire.

2. Rapport moral du Secrétaire Général, Docteur Sonia GAUCHER

Le Docteur Sonia Gaucher, Secrétaire Général, remercie le Président et les membres du conseil d'administration pour leur confiance témoignée tout au long de l'année 2010. Son rapport moral porte à la fois sur les réunions ministérielles, les négociations en cours avec la Direction Générale de l'Organisation des Soins et le Centre National de Gestion dont les sujets d'actualité ont été rappelés par le Professeur Frédéric Bargy dans son rapport moral.

Le Docteur Sonia Gaucher précise que *l'engagement du SNPHU*, c'est aussi notre participation active au sein d'instances et notamment à la juridiction disciplinaire où après les élections, nous siégeons majoritairement.

Le Secrétariat Général souhaite, cette année, pour dynamiser notre communication organiser un colloque national en lien avec la Confédération Nationale des Syndicats Hospitalo-Universitaires.

Le Docteur Sonia Gaucher est très attachée à l'organisation d'une réunion de concertation avec nos ministères de tutelle et les acteurs de terrain pour la mise en place d'un comité de suivi hospitalo-universitaire afin d'avoir avec un dialogue plus constructif.

Le Docteur Sonia Gaucher après avoir défini ses missions pour l'année 2011 propose de nouveau sa candidature en qualité de Secrétaire Général du SNPHU.

3. Rapport du Trésorier, Professeur Patrick BARBET

Le Professeur Patrick Barbet, Trésorier du SNPHU, présente les comptes du S.N.P.H.U. pour l'exercice 2010 en rappelant le montant des cotisations annuelles de nos adhérents :

- **65 euros** pour une 1^{ère} adhésion au S.N.P.H.U. de PU-PH (médecins, chirurgiens, spécialistes, odontologistes et biologistes des hôpitaux) ;
- **65 euros** : pour les M.C.U.-P.H. (médecins, chirurgiens, spécialistes, odontologistes et biologistes des hôpitaux) ;
- **95 euros** : pour les P.U.-PH en exercice (médecins, chirurgiens, spécialistes, odontologistes et biologistes des hôpitaux) ;
- **50 euros** pour les P.U.-P.H. et M.C.U.-P.H. ayant cessé leur activité.

Solde au 31/12/2010 **3823.78 euros**

Recettes au 31/12/2010

14769 euros (représentant 158 adhésions soit 129 adhésions renouvelées, 14 adhésions de MCU-PH ou 1^{ère} adhésion, et 13 adhésions « cessation d'activité »)

Total = 13995 euros + 774 euros correspondant à la participation du SNHU et SNMBCHU au cocktail de janvier 2010

Total : 14769 euros

SICAV BNP ACTIONS MONDE

VENTE (16/12/2010)
5314.52 euros

Dépenses au 31/12/2010

20613.06 euros

Le montant de la cotisation au S.N.P.H.U. pour l'année 2011 est examiné en séance et tarifié de la façon suivante en raison de l'inflation. Cette cotisation qui n'a pas été augmentée depuis 2008 est mise en délibéré et fixée à :

- **80 euros** : pour les M.C.U.-P.H. (médecins, chirurgiens, spécialistes, odontologistes et biologistes des hôpitaux) ;
- **105 euros** : pour les P.U.-PH en exercice (médecins, chirurgiens, spécialistes, odontologistes et biologistes des hôpitaux) ;
- **50 euros** pour les P.U.-P.H. et M.C.U.-P.H. ayant cessé leur activité.

Ces montants d'adhésion 2011 sont soumis au vote des membres présents ou représentés par un pouvoir nominal (110 présents ou représentés) à l'assemblée générale de ce jour.

Le rapport du trésorier est voté à l'unanimité (0 contre, pas d'abstention).
Le montant de la cotisation 2011 est voté à l'unanimité (0 contre, pas d'abstention)

Quitus est donné aux comptes du Trésorier.

4. Elections des sièges à renouveler au Conseil d'Administration

Les élections des sièges à renouveler pour le Conseil d'Administration de 2011 sont les suivants:

Les candidats déclarés ce jour sont les suivants :

CHU	CANDIDATS
Besançon	Professeur N...
Bordeaux	Professeur Jean-Claude BASTE
Marseille	Professeur Vincent DI MARINO Professeur PIERROT
Nancy	Professeur GALLOIS
Paris-GHU Ouest	Professeur F. BARGY/ Docteur S. GAUCHER
Paris-GHU Est	Professeur Patrick GODOT
Rennes	Professeur Alain LEGUERRIER
Rouen	Professeur B. MACE
Saint-Etienne	Professeur PRADES
Tours	Professeur N...

Force est de constater que le S.N.P.H.U. n'a aucun représentant local dans certains centres hospitalo-universitaires tels que Besançon et Tours. Une telle anomalie nécessite une amélioration de notre performance syndicale.

Le Professeur Jean-Paul Denoeux, Vice Président du SNPHU, ne souhaite pas renouveler son mandat à compter de 2011 et propose les candidatures de M. le Professeur Fabien Saint et de M. le Docteur Jean Tchaousoff pour représenter le CHU d'Amiens.

L'assemblée générale du S.N.P.H.U. enregistre un total de 110 présents ou représentés par un pouvoir nominal.

La candidature des membres du conseil d'administration est retenue à l'unanimité des présents ou représentés (contre : 0, abstention : 0).

Les candidats aux postes de membres du conseil d'administration du S.N.P.H.U. 2010 sont tous élus à l'unanimité.

5. Election des membres du Bureau pour l'année 2010 ;

Le statut du S.N.H.P.U. prévoit que le Bureau doit être composé de dix membres à savoir : un Président, trois Vice-présidents, un Trésorier, un Trésorier-Adjoint, un Secrétaire Général, et trois secrétaires Généraux-adjoints et à titre consultatif notre conseiller administratif.

Elections des membres du Bureau 2011

Président	[Professeur Frédéric BARGY]
Vice-Président	Professeur N...
Vice-Président	Professeur WAUTIER
Vice-Président	Professeur G. GODLEWSKI
Trésorier	Professeur P. BARBET
Trésorier-Adjoint	Siège à pourvoir
Secrétaire Général	[Docteur Sonia GAUCHER]
Secrétaire Général Adjoint	Professeur A. WURTZ
Secrétaire Général Adjoint	Professeur Patrick GODOT
Secrétaire Général Adjoint	Professeur N...
Conseiller Administratif	Monsieur Pierre GAUER

L'assemblée générale du S.N.P.H.U. enregistre en tout 110 présents ou représentés par un pouvoir nominal

Rappelons que Le Professeur Jean-Paul Denoeux, Vice Président du SNPHU, ne souhaite pas renouveler son mandat à compter de 2011.

La candidature des membres du Bureau est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés (contre : 0, abstention : 0).

Les candidats aux postes de membres du Bureau du S.N.P.H.U. sont tous élus à l'unanimité.

5. Election du Secrétaire Général

Le Docteur Sonia GAUCHER, Secrétaire Général, membre du conseil d'administration représentant le G-H Cochin, présente sa candidature en qualité de Secrétaire Général du S.N.P.H.U.

La candidature du Docteur Sonia GAUCHER est acceptée à l'unanimité des présents ou représentés (contre : 0, abstention : 0)

Le Docteur Sonia GAUCHER est élue Secrétaire Général du S.N.P.H.U. pour l'année 2011 à l'unanimité des membres du Bureau.

6.Election du Président

Le Professeur Frédéric BARGY, président sortant, présente de nouveau sa candidature.

La candidature du Professeur Frédéric BARGY est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés, soit 110 voix (contre : 0, abstention : 0).

Le Professeur Frédéric BARGY est réélu Président du S.N.P.H.U. pour l'année 2011 à l'unanimité des membres du Bureau.

La composition des membres du Bureau du SNPHU est la suivante :

Président	Professeur Frédéric BARGY	GH St Vincent de Paul 75014 Paris Tél . 01 40 48 80 99 Mobile 06 85 02 23 36 Frederic.bargy@svp.aphp.fr
Vice-Président	Professeur N...	
Vice-Président	Professeur WAUTIER	CHU Lariboisière – biologie 75010 Paris Mobile 06 85 12 93 95 jlwautier@hotmail.fr
Vice-Président	Professeur G. GODLEWSKI	La ferme du Château 38 rue Richelieu 30190 St Chaptes Tél. 04 66 02 81 30 Mobile 06 62 18 35 64 Godlewski.guilhem@neuf.fr
Trésorier	Professeur P. BARBET	G-H St Vincent de Paul 75014 Paris patrick.barbet@svp.aphp.fr
Trésorier-Adjoint	Professeur N...	
Secrétaire Général	Docteur Sonia GAUCHER	Hôtel Dieu de Paris 1 place du Parvis Notre Dame 75181 PARIS CEDEX Mobile 06 62 68 34 55 sonia.gaucher@htd.aphp.fr
Secrétaire Général Adjoint	Professeur Patrick GODOT	GH Pitié-Salpêtrière* 47-83 boulevard de l'hôpital 75013 Paris
Secrétaire Général Adjoint	Professeur A. WURTZ	CHU Lille 59000 Lille Tél. 03 20 44 45 59 awurtz@chru-lille.fr
Secrétaire Général Adjoint	Professeur N...	
Conseiller Administratif	Pierre GAUER	106 bis route d'Alès 30000 Nîmes Tél. 04 66 23 13 07 p.gauer@sfr.fr

* Merci au Professeur Patrick GODOT de bien vouloir compléter ses coordonnées

CONFEDERATION NATIONALE DES SYNDICATS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSEURS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

Groupe hospitalier Cochin-Saint-Vincent de Paul

72-84 avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS

téléphone : 06 83 44 72 19

www.snphu.com

SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS BIOLOGISTES DES CHU (SNMBCHU)

6 rue Alexandre Cabanel, 75015 PARIS

jlwautier@ints.fr

SYNDICAT NATIONAL DES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

66, chemin du Vallon 31405 Toulouse cedex 4

Téléphone : 05 62 17 39 20

secretariat.snhu@snhu.com

<i>Professeur Jean-Paul DENOEUX Délégué Général Confédération Syndicale H-U</i>	<i>Professeur Frédéric BARGY Président S.N.P.H.U.</i>	<i>Professeur J-L. WAUTIER Président S.N.M.B.C.H.U.</i>	<i>Professeur Bertrand DIQUET Président S.N.H.U.</i>
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SAMEDI 22 JANVIER 2011

*Conseil d'Administration
de la Confédération Nationale des Syndicats Hospitalo-Universitaires*

Samedi 22 janvier 2010 à 11 heures 30

Faculté de médecine Cochin, 24 rue du Faubourg Saint-Jacques 75014 PARIS

(métro : Saint-Jacques)

(salle n° 1503/ n° 1502-1^{er} étage)

ORDRE DU JOUR

- 1. Rapport moral du Délégué Général*
- 2. Organisation, objectifs et actions de la Confédération Nationale des Syndicats Hospitalo-Universitaires (C.N.S.H.U.)*
- 3. Election du Bureau de la Confédération Nationale des Syndicats Hospitalo-Universitaires (C.N.S.H.U.)*
- 4. Rôle des syndicats face aux tutelles locales.*

1. Rapport moral du Délégué Général

Le Professeur Jean-Paul Denoeux remercie les présidents des syndicats confédérés et les adhérents des syndicats hospitalo-universitaires de la confiance qu'ils ont su lui témoigner pour son mandat de Délégué Général de la Confédération Nationale des Syndicats Hospitalo-Universitaires au cours de l'année 2010. **espace** Il souhaite rappeler que la Confédération Nationale des Syndicats Hospitalo-Universitaires a pour objet de promouvoir, développer et préserver les activités hospitalo-universitaires en particulier la défense des intérêts moraux et matériels des personnel hospitalo-univertaires afin de leur permettre d'assurer l'ensemble de leur triple mission d'enseignement, de soins, recherche et d'organisation.

Le Professeur Jean-Paul Denoeux informe les membres du conseil d'administration de la Confédération qu'il ne renouvellera pas son mandat en 2011 et les prie de bien vouloir accepter sa démission en raison de la cessation de ses activités hospitalo-universitaires.

Le Professeur Jean-Paul Denoeux adresse ses plus vifs remerciements à tous les hospitalo-universitaires du C.H.U. d'Amiens et en particulier au Docteur Jean Tchaousoff et au Professeur Fabien Saint(.) qui ont accepté le mandat de membre du conseil d'administration au sein du SNPHU pour 2011.

Les statuts de la Confédération Nationale des Syndicats Hospitalo-Universitaires ont été déposés auprès de la Mairie de Paris (Direction de la décentralisation et des relations avec les associations, les territoires et les citoyens, Sous-direction des relations avec les mairies d'arrondissement, Service des Elections, Cellule des Syndicats professionnels). Dès leur parution au Bulletin officiel de Paris, l'ouverture d'un compte bancaire sera effectuée. Sa gestion sera assurée par le Trésorier (Docteur Pierre Fernet) et par le Délégué Général après un versement forfaitaire de 1000 euros dont l'approbation a été votée lors des conseils d'administration des syndicats confédérés.

Le siège social est sis G-H. Saint Louis 1 avenue Claude Vellefaux 75010 Paris.

Le Professeur Jean-Paul Denoeux rappelle que le Conseil d'Administration de la Confédération Nationale des Syndicats Hospitalo-Universitaires est composé d'un président, d'un vice-président et du secrétaire général de chacun des syndicats confédérés et du Délégué Général. Le Bureau de la Confédération Nationale des Syndicats Hospitalo-Universitaires est composé du Délégué Général, du Secrétaire Général, du Trésorier et de la secrétaire de séance.

2. Organisation, objectifs et actions de la Confédération Nationale des Syndicats Hospitalo-Universitaires (C.N.S.H.U.)

Le Professeur Jean-Paul Denoeux, attaché à une politique forte de communication de la Confédération Nationale des Syndicats Hospitalo-Universitaires, rappelle que seule la mise à

disposition d'un fichier commun des syndicats confédérés permettra de mettre en œuvre une synergie d'actions.

Le Professeur Jean-Paul Denoeux précise les modalités de l'organisation d'une journée nationale en 2011 pour laquelle le Docteur Sonia Gaucher propose les services d'un médecin publiciste et la création d'un espace sur chaque site internet des syndicats confédérés de la Confédération Nationale.

Le Professeur Jean-Paul Denoeux reste très attaché à la mise en place d'une commission nationale de suivi des accords hospitalo-universitaires auprès de nos ministères de tutelle.

Les sujets d'actualité, rappelés par le Professeur Frédéric Bargy dans son rapport moral, sont repris dans leurs grandes lignes par le Professeur Jean-Paul Denoeux.

3. Election du Bureau de la Confédération Nationale des Syndicats Hospitalo-Universitaires (C.N.S.H.U.) et du Délégué Général :

Le candidat pressenti en qualité de Délégué Général de la Confédération Nationale des Syndicats Hospitalo-Universitaires est le Professeur Jean-Luc Wautier, Président du Syndicat National des Médecins-Biologistes des CHU (SNMBCHU) dont le siège social est 6 rue Alexandre Cabanel, 75015 PARIS.

Le Professeur Jean-Luc Wautier est élu à l'unanimité des voix en qualité de Délégué Général de la Confédération Nationale des Syndicats Hospitalo-Universitaires.

Les membres du Conseil d'Administration de la Confédération sont réélus à l'unanimité et la composition en 2011 est la suivante :

- ♣ Professeur Jean-Luc Wautier - Délégué Général
- ♣ Professeur Frédéric Bargy – Président du SNPHU
- ♣ Professeur Bertrand Diquet – Président du SNHU
- ♣ Professeur Jean-Luc Wautier – Président du SNMBCHU
- ♣ Docteur Sonia Gaucher – Secrétaire Général du SNPHU
- ♣ Docteur Pierre Fernet - Trésorier

La séance est levée à 13 heures 15

***PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION du S.N.P.H.U.
et de la CONFEDERATION NATIONALE des SYNDICATS HOSPITALO-UNIVERSTAIRES***

SAMEDI 19 MARS 2011

(salle n° 1503 – 9 heures 30) Faculté de médecine Cochin
24 rue du Faubourg St Jacques 75014 PARIS